



Réunion du Conseil d'établissement Procès-verbal

Mardi 15 février 2022 à 18 h 30

Étaient présents :

| Parents | | Équipe-école | |
|---------|------------------|--------------|--------------------|
| x | Amélie Boudreau | x | Geneviève Bergeron |
| | Jessica Durocher | x | Lucie Dion |
| x | Julie Lavoie | x | Julie Dupont |
| x | Annick Martinet | x | Marina Quirion |
| x | Caroline Morin | x | Lynn Rousseau |
| x | Édouard Poulin | x | Karine Simard |
| | | x | Éliane Arsenault |

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

2. Nominations :

2.1 Secrétaire de rencontre

Madame Caroline Morin se porte volontaire pour être secrétaire de rencontre, au grand bonheur des autres membres du conseil d'établissement.

2.2 Représentant au comité de parents

Monsieur Édouard Poulin se présentera à la prochaine rencontre. Madame Annick Martinet peut aussi se présenter à certaines rencontres. Les parents pourraient se participer aux rencontres en alternance. Madame Eliane Arsenault enverra le calendrier des rencontres du comité de parents aux parents membres du conseil d'établissement.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Lynn Rousseau propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté, appuyée par madame Lucie Dion. Le point varia reste ouvert.

4. Lecture, suivis et adoption du procès-verbal du 30 novembre 2021

Madame Annick Martinet propose l'adoption du procès-verbal avec les suivis suivants apportés, appuyée par madame Lynn Rousseau.

4.1 Page Facebook des parents de l'école

Le gestionnaire de contenu de la page Facebook des parents ne souhaite pas rencontrer les membres du conseil d'établissement. Une autre situation problématique s'est présentée en janvier sur la page.

L'école n'a pas de leviers pour influencer le contenu de la page Facebook des parents.

4.2 Consultation des élèves

Monsieur Édouard Poulin présente le fruit des discussions des parents.

La question suggérée pour consulter les élèves est : qu'est-ce qui te rend le plus fier dans ton école et que tu aimerais montrer à ta famille?

Madame Arsenault suggère aussi de poser une question sur le nouveau code de vie.

Questionnements :

- Est-ce que les professeurs seront impliqués (corridors ouverts)? Logistique?
- Qu'est-ce qu'on fera avec les réponses?
- Quel est l'objectif de la consultation?

Madame Marina Quirion aimerait consulter les élèves sur le Projet de robotique. Monsieur Édouard Poulin, madame Annick Martinet, madame Julie Lavoie, et madame Éliane Arsenault se rencontreront pour définir les sujets qui pourront être traités dans la consultation. L'invitation sera aussi envoyée à madame Marina Quirion, qui pourra se présenter si besoin.

Madame Lucie Dion propose de consulter les enseignants pour proposer des sujets.

5. Parole au public;

Il n'y a pas de public.

Approbat

6. Sorties et activités scolaires

Madame Éliane Arsenault présente les sorties de fin d'année, ainsi que les coûts associés. La sortie *zoo de Granby* doit être approuvée. Madame Karine Simard propose l'adoption de la sortie, madame Annick Martinet appuie la proposition.

Adoption

Aucun point pour adoption.

Consultation

7. Rencontres de bulletins / formule à conserver

Madame Éliane Arsenault demande aux parents, aux enseignants et aux professionnelles s'ils apprécient la nouvelle formule hybride de rencontres de bulletins : TEAMS et présentiel, étalées sur plusieurs jours.

Parents

Mesdames Annick Martinet et Julie Lavoie soulignent que les rencontres de 10 minutes sont courtes, particulièrement si l'enfant a davantage de besoins.

Monsieur Édouard Poulin apprécie les rencontres par TEAMS, avec une préférence toutefois pour les rencontres en présentiel.

Enseignantes et professionnelle

Madame Lucie Dion préfère les rencontres en présentiel.

Madame Karine Simard préfère la formule hybride : TEAMS et présentiel.

Madame Julie Dupont apprécie la formule hybride : elle est présente avec l'enseignant, au besoin.

Madame Marina Quirion souligne que la formule hybride permet à des parents de faire la rencontre à partir du travail et permet aux deux parents d'être présents sans faire garder un enfant.

La formule hybride étalée sur plusieurs jours semble permettre de rencontrer beaucoup plus de parents et prendre le temps nécessaire pour les élèves qui ont des besoins particuliers.

Information

8. Informations & Correspondances :

8.1 Direction

○ COVID : état de situation

L'école a été fortement touchée il y a quelques semaines alors que 72 élèves étaient absents en lien avec la COVID-19. Maintenant, c'est nettement mieux avec une vingtaine d'élèves absents pour des raisons de COVID.

Les boîtes de tests rapides ne sont pas reçues.

○ Code de vie

Le dernier sprint de la 2^e partie du Code de vie est une période plus fragile puisque certains élèves atteignent l'étape 4 (rencontre avec le TES de l'école), l'étape 5 (retrait à la direction avec du travail), l'étape 6

- **Budget**
Le déficit budgétaire ne se résorbera pas aussi vite que prévu puisque la pandémie cette année a de nouveau forcé l'école à ouvrir le SDG plusieurs jours sans pouvoir bénéficier de revenus.
- **Étape 1 : Taux de réussite**
L'analyse des résultats de la première étape est présentée.

8.2 Service de garde

Les règles de fonctionnement ont été revues. L'équipe du service de garde aimerait ne pas accueillir d'enfants dès la première journée pédagogique pour participer à la rentrée avec l'ensemble du personnel de l'école pour une meilleure cohésion d'équipe et mieux planifier les activités pour accueillir les élèves pour la nouvelle année.

8.3 Président du Conseil d'établissement

- Choix du photographe scolaire : les membres demanderont d'autres soumissions de fournisseurs locaux.

8.4 Représentant de la Fondation

- Présentation des résultats de l'activité de financement de Noël;
- Prochaine activité de financement : cartes-cadeau et Jardin printanier
- Offre aux enseignants : 500\$ par classe x 26 = 13 000 \$

8.5 Représentant du Comité de parent

Changements à la politique d'admission :

- Le principe d'adresse de gardienne n'existe plus.
- Déménagement après une date fixe est considéré comme une inscription tardive, même si dans le même quartier.

9. Varia

- 9.1 L'acte d'établissement est présenté par madame Arsenault, lequel acte confirme que notre école accueille bien des élèves de la maternelle à la 6^e année
- 9.2 Le premier scénario de l'organisation scolaire 22-23 est présenté. Ce scénario évoluera d'ici juin et sera présenté à chacune des rencontres du conseil d'établissement d'ici la fin de l'année scolaire.

10. Levée de l'assemblée.

Madame Lyne Rousseau propose la levée de l'assemblée à 20 h 50.